



Swiss **KIDNEY** Foundation
Schweizerische **NIEREN**stiftung
Fondation Suisse du **REIN**
Fondazione Svizzera del **RENE**

Communiqué de presse

L'inégalité de financement de nouveaux traitements pour les reins retarde la mise en place de traitements critiques

Cette étude récente montre que 4 médecins sur 5 se sentent limités dans la prise en charge de leurs patientes et patients.

Zurich, septembre 2024 - Les médecins ne peuvent pas toujours prescrire des traitements critiques pour des maladies touchant les reins comme ils le souhaitent ou alors avec du retard. En effet, une étude menée par la Dre Luyckx et collègues de l'Hôpital des Enfants de Zurich et réalisée auprès des néphrologues suisses montre que le système suisse de prescription qui exige une garantie de prise en charge des coûts par les caisses maladies entraîne de grandes différences dans l'accès aux nouveaux traitements, pourtant reconnus au niveau international. L'étude a été financée par la Fondation suisse du rein et est publiée dans la prestigieuse revue américaine *Kidney360*.

Les médecins souhaitent offrir le meilleur traitement possible à leurs patientes et patients atteints de maladies rénales. Il s'agit souvent de nouveaux examens (radiologiques ou génétiques) ou de nouveaux traitements qui ont été autorisés en Suisse par SwissMedic, mais pour lesquels des limitations d'utilisation sont appliquées par l'OFSP, bien qu'ils soient déjà reconnus au niveau international et même recommandés par des experts nationaux ou internationaux.

La problématique des autorisations préalables

Dans ces cas, les néphrologues doivent obtenir des autorisations préalables auprès des médecins-conseils des caisses maladie pour les médicaments ou les examens qu'ils souhaitent prescrire. Cela prend du temps et est compliqué. L'octroi des garanties de prise en charge dépend des médecins-conseils des différentes caisses maladie. Or, les décisions peuvent varier d'une caisse à l'autre et même au sein d'une même caisse, par exemple d'une région à l'autre. Ces différences entraînent des retards dans le début du traitement ou une inaccessibilité à ces traitements pourtant reconnus. En même temps, elles placent les médecins dans une situation moralement difficile, car ils ont le sentiment de ne pas pouvoir faire ce qu'il y a de mieux pour leurs patients - la même pratique existe d'ailleurs dans d'autres cas, notamment pour des traitements anti-cancéreux et pour les soins palliatifs.

Restrictions pour les médecins

Une étude récente de la Dre Luyckx et de ses collègues, de l'Hôpital des Enfants de Zurich, le confirme : 72% des néphrologues ont indiqué qu'il était rarement/jamais possible d'entrer en contact direct avec les médecins conseil de l'assurance maladie. 69% craignaient que

ces médecins-conseil ne disposent pas des connaissances théoriques nécessaires pour prendre une décision pondérée. Ils ont en outre indiqué qu'ils recevaient souvent des réponses différentes pour des demandes similaires de la part de différentes caisses maladie. Les résultats de l'étude viennent d'être publiés en ligne par la revue « Kidney360 », un journal à libre accès de la Société Américaine de Néphrologie.

Concrètement, la publication constate que : « Du point de vue des néphrologues suisses, la procédure d'autorisation préalable existant en Suisse est coûteuse, peu transparente et injuste. Elle peut conduire à ce que des patients se voient refuser ou retarder des traitements critiques, et elle met en porte-à-faux moral les néphrologues suisses entre leur désir de bien faire et les blocages administratifs des caisses maladie».

Demande d'adaptation de la pratique actuelle

La Fondation Suisse du Rein s'engage pour que cette pratique souvent injuste d'autorisations préalables dépendant des caisses maladies soit adaptée. L'objectif est de garantir des décisions comparables, transparentes et plus compréhensibles lors des demandes de financement de nouveaux examens ou de traitements non encore autorisés et/ou des autorisations plus rapides. - Pour le bien des patientes et patients atteints de maladies rénales.

Pour en savoir plus :

Vous trouverez la publication de Luyckx et al., 'Access to expensive therapies and diagnostics for kidney care in Switzerland' en ligne [ici](#).

Vous trouverez d'autres informations importantes sur la santé rénale sur le [site de la SNS](#).

A propos de la Fondation Suisse du Rein

La Fondation Suisse du Rein s'engage pour la promotion de la santé rénale et le soutien des personnes souffrant de maladies rénales chroniques. Elle a été créée en 2003 dans le but de sensibiliser et d'informer la population sur l'importance des reins et de leurs fonctions. La fondation soutient également la recherche dans le domaine de la santé rénale. De plus, elle s'engage pour les intérêts de toutes les personnes atteintes de maladies rénales dans toute la Suisse.

<https://www.nierenstiftung.ch/new/fr/>

CONTACT MÉDIAS

Contcept Communication GmbH | Rue Enning 1 - 1003 Lausanne
Christelle Roth | Téléphone +41 43 501 33 00
christelle.roth@contcept.ch | www.contcept.ch